

## Conseil d'école du 3 novembre 2011

### Personnes présentes :

**Mairie :** Messieurs Toulouse Jean-Claude, Descazeaux Thierry, Bori Bernard, Bonnel Joseph, Mesdames Costes Annie, Van Rell Laurence.

**Parents d'élèves :** Mmes Commenge, Rubio, Gulino, Messieurs Cirioni et Kessler

**DDEN :** Mme Bousquet Josyane

**Ecole Enseignants :** Mesdames Vendries, Mandon, Aufrère, Bos, Prévot, Chancogne

**ATSEM :** Mme Mauri

### Personnes excusées :

M. Bories (IEN), Mesdames Chauvier, Carrara (parents d'élèves)

### **1- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :      Votants : 54,3% - 16 bulletins nuls**

#### Liste élue :

- Kessler Jean – Paul
- Mme Rubio
- Mme Montagné
- Mme Cadière
- Mme Commenge
- Mr Laurent

#### Suppléantes :

- Carrara Solange
- Mr Cirioni
- Mme Chauvier
- Mme Saint Pé
- Mr Desbois
- Mme Gulino

### Les représentants pour :

- La maternelle : Mme Rubio, Mr Cirioni, Mr Laurent, Mme Saint Pé

- L'élémentaire : Messieurs Kessler et Desbois, Mesdames Montagné, Cadière, Commenge, Gulino, Carrara, Chauvier.

### Communication des parents avec les représentants des parents d'élèves.

Les parents peuvent communiquer avec leurs représentants par le biais d'une boîte aux lettres présente à l'entrée de l'école ainsi que par mail.

Les représentants des parents d'élèves devront présenter leurs questions à l'équipe enseignante une semaine avant le conseil d'école afin que cette dernière puisse en prendre connaissance et ainsi répondre au mieux aux diverses interrogations.

### **2- Lecture et validation du règlement intérieur :**

Le règlement a été lu et approuvé par l'ensemble des membres du conseil d'école.

Les modifications apportées cette année sont :

- Nous demandons aux parents de justifier une absence par écrit et sur papier libre.
- Nous ne demandons plus obligatoirement de certificat médical pour une absence de plus de 48 heures.
- Nous avons ajouté un paragraphe précisant l'interdiction des bonbons et chewing-gum (sauf pour les goûters pour lesquels l'enseignant a donné son accord).

Le règlement sera présenté aux familles pour signature.

### **3 -L'organisation de la semaine scolaire**

#### Les heures d'anglais :

Quatre enseignantes sont habilitées en langue vivante.

Mme Vendries, Mme Bos et Mme Aufrère enseignent l'anglais.

Mme Prévot enseigne l'espagnol.

Les deux séances de 45 minutes ont lieu le Mardi et le Vendredi après midi.

Pendant ce temps Mme Bos et Mme Chancogne inversent leurs classes et Mme Bos ne prend que les anglicistes de Mme Chancogne. Les hispanistes vont avec Mme Prévot.

Dans la classe de Mme Prévot, c'est Mme Vendries qui dispense les cours d'anglais.

Tout cela se fait pendant que les petites sections sont à la sieste et que les moyens de Mme Vendries sont avec Mme Mandon en classe de MS-GS. Cette classe se retrouve à 32 élèves.

Mme Aufrère dispense l'anglais aux élèves de sa classe.

L'organisation des décloisonnements :

- En maternelle, réunion des moyennes sections tous les après – midi de 13h30 à 15h15 dans le domaine de la découverte du monde, les sons et les arts visuels.
- Elémentaire : Mme Chancogne enseigne le vivant aux ce1 pendant les séances de langues. Puis elle enseigne l'histoire, la géographie, les sciences à tous les ce2-cm1 (y compris les ce2 de Mme Bos).

**4et 5-les actions pédagogiques et les activités sportives entreprises ou à venir :**

Selon l'avenant au projet d'école 2009 – 2012 validé par l'IEN.

Axe 1 : Il s'agit de développer la maîtrise de la langue et les compétences mathématiques.

L'accent est porté sur le développement et le réinvestissement du vocabulaire, la fabrication d'imagiers en maternelle et d'un lexique en élémentaire.

Le projet BCD se poursuit, la classification n'est pas terminée. L'équipe enseignante souhaite avancer au mieux pour que cette classification soit finie rapidement. L'école n'ayant plus d'aide à la vie scolaire depuis cette année, tout ce travail repose sur l'équipe enseignante et le temps disponible pour cela est rare.

En ce qui concerne le développement de la culture littéraire, des projets seront menés dans chaque classe. L'école invitera par le biais de l'association REEL, un auteur ou un illustrateur dont la venue est programmée pour le mois de mai.

Dans le domaine mathématique, l'objectif est de développer les compétences disciplinaires (connaissance des nombres et des figures géométriques) et de les réinvestir dans la confection de jeux. Cette année, l'école s'est inscrite au Ludobus qui prête une mallette de jeu pour chaque période. Cette mallette est utilisée à tour de rôle par chaque enseignant. Les thèmes changent à chaque période, pour la période 2, il s'agit d'une mallette sur les sens.

L'axe 2 est évoqué plus loin car il s'agit des aides spécialisées apportées aux élèves.

Axe 3 : L'axe culturel : BCD/ chorale

L'objectif est de développer la créativité et l'expression artistique par la pratique régulière de ces activités en classe mais aussi par la visite de musées, la participation à une chorale pour la kermesse de fin d'année en collaboration avec l'Harmonie Maséenne. Le « succès » de l'an dernier et la gentillesse de l'harmonie maséenne nous permettent de reconduire ce projet pour cette année. Compte tenu du projet de classe de découverte au bord de la mer, les chants choisis traiteront de la mer (les pirates, les bateaux, la mer, l'île...)

Axe 4 : Encourager les comportements responsables et citoyens au quotidien

Prise de conscience de l'impact de notre mode de vie sur l'environnement, trouver des solutions pour protéger notre environnement au quotidien (tri sélectif, recyclage des déchets...). Dans le cadre de la classe de découverte, si cette dernière est acceptée par le présent conseil d'école, plusieurs activités seront proposées dans ce domaine et cet axe sera très largement travaillé.

❖ Les projets de classe :

Les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 partent en classe de découverte du 28.05 au 01.06 à Labenne Océan. Les 72 élèves seront hébergés au centre Danièle Casanova de Labenne Océan (centre agréé par le Conseil Général).

Les thèmes travaillés seront : la forêt, la mer, la montagne, le marais.

Le coût de la semaine s'élève à 4000 € pour le transport, 2780 € pour les animations, 9850 € pour l'hébergement.

La mairie octroie une subvention de 15 € par nuit et par enfant soit au total 4320 €. Le conseil général accorde la même somme que la mairie, l'APEM a généreusement donné 2000 € d'aide, la coopérative participe à hauteur de 720 € soit au total les subventions s'élèvent à 11360 €.

Les dépenses s'élèvent à 16630 € et les subventions s'élèvent à 11360 € soit une participation à la charge des parents s'élevant à 5270 €. Pour chaque parent la dépense sera de 75 € environ.

Une réunion est prévue lundi 7/11 pour informer les parents du projet.

Une aide supplémentaire peut être accordée aux parents ayant des difficultés. La demande est à faire par le biais d'un dossier à demander aux enseignants. Le dossier doit parvenir au conseil général avant le 30/11 donc tous les parents qui souhaitent faire une demande d'aide au conseil général doivent le faire savoir aux enseignantes très rapidement.

A la demande de la mairie les sorties dont le transport n'est pas pris en charge devront être réduites.

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'APEM de leurs participations.

- Classe de PS-MS : un travail a été fait sur la rentrée, les couleurs à partir d'albums. Lors de la semaine du goût, les élèves ont travaillé sur les pommes, les noisettes. Ils ont réalisé une recette de compote de pommes.
  - Classe de MS-GS : lors de la semaine du goût, les élèves ont travaillé sur les noisettes. En période 2, la classe travaillera sur les continents.
  - Classe de GS-CP : pendant la semaine du goût, les élèves ont réalisé une recette à base de noisettes. La classe est inscrite à l'USEP et participera aux rencontres sportives (lutte pour la prochaine période). Le carnaval sera préparé avec la classe de MS/GS.
  - Classe de CE1-CE2 : Projet sur le corps. Réalisation de personnages en volume, travail sur l'alimentation, l'hygiène corporelle, le respect de soi et des autres la différence.  
La classe est inscrite sur un blog sur lequel les élèves peuvent écrire et lire des articles. Plusieurs écoles de France et outre-mer participent à ce projet. Les parents seront informés en temps utile de l'adresse sur laquelle ils pourront aller lire les articles rédigés par les élèves.  
Participation à la semaine du goût autour de la noisette. Les noisettes ont été récoltées par les élèves dans l'exploitation d'un parent d'élève. Nous remercions Mr Descazeaux. Ils ont pu développer leur vocabulaire grâce à ce fruit. Chaque classe a préparé une ou des recettes et les élèves ont goûté leurs préparations le jour de la sortie. Une partie a été vendue pour financer le voyage scolaire  
1 seule sortie USEP pour les CE1 (jeux collectifs et athlétisme)  
3 sorties pour les CE2 (balle ovale le 10.11.11, acrosport, multi activités)  
La classe participe à la classe de découverte prévue du 28.05 au 03.06.
  - CE2/CM1 : projet vélo : 4 sorties sont prévues dans l'année dont une dans le cadre de l'USEP et une pendant la classe de découverte. Une correspondance est maintenue cette année avec la classe de Monbéqui. Tout au long de l'année, les élèves feront de la cuisine.  
La classe est inscrite à l'USEP (balle ovale, accrosport, multi sport)
- CM2 : Participation à la semaine du goût autour de la noisette. Les élèves ont réalisé une pâte à tartiner fort appréciée par tous. La classe est inscrite à l'USEP (balle ovale, accrosport, multi sport). Le 24 novembre, la classe sera en sortie à Montauban pour participer à des ateliers sur les droits de l'enfant.  
Les élèves travailleront sur Barbe Bleu et Gilgamesh qui sont des œuvres du programme de 6<sup>ème</sup>. A ce titre, ils aborderont la lecture et la production d'écrit, pourront aussi travailler la compréhension de l'implicite dans un texte.
- Informatique : l'école souhaite augmenter la capacité d'ordinateurs. Le souhait est de satisfaire les besoins des élèves (validation du brevet informatique et internet obligatoire en fin de cm2).  
Le b2i consiste à, s'approprier un environnement informatique de travail, adopter une attitude responsable, créer, produire, traiter, exploiter des données, s'informer, se documenter, communiquer, échanger.

L'école demande à la mairie l'installation d'une étagère pour regrouper les 4 imprimantes. La mise en réseau de la maternelle et de la classe de ce2-cm1 a été faite récemment.

Compte tenu du fait que chaque intervention est payante, la mairie demande de limiter les interventions d'un professionnel. Il faut faire un état des lieux des besoins réels afin de décider de ce qui doit être fait. Actuellement, seulement 2 ordinateurs peuvent accéder à internet.

Pour faire l'état des lieux, nous faisons appel aux compétences des parents disponibles et doués dans ce domaine. Nous faisons également appel aux dons de matériel informatique car le matériel dont nous disposons est, dans certains cas, plutôt ancien.

La mairie regrette l'absence d'un site internet qui existait autrefois à l'école. Les enseignantes trouvent l'idée intéressante mais il y a un problème de temps car la gestion d'un site internet prend beaucoup de temps. De plus, pour créer un site internet et que les élèves « l'alimentent » eux-mêmes, il faut plus d'ordinateurs qui ont accès à internet.

## **6-organisation des aides spécialisées :**

Selon l'axe 2 du projet d'école :

Améliorer les réponses à apporter aux élèves ayant des difficultés

- Prise en compte des difficultés des enfants dans le cadre de la classe avec la mise en place d'un PPRE (plan personnalisé de réussite éducative)
- Intervention des membres du RASED (un maître G chargé du développement personnel de l'enfant, un maître E qui interviendra plus sur les difficultés scolaires et un psychologue scolaire). Les membres du RASED interviennent sur le temps scolaire à l'école même. Certains intervenants ont commencé leurs séances mi-octobre et cela se poursuit plus largement à partir de cette période. Les enseignants spécialisés interviennent selon leurs priorités (plutôt axées sur le cycle 2 : GS/CP/CE1).

- L'APE : tous les élèves sont susceptibles à un moment ou à un autre de participer à des séances d' APE. Les parents sont informés par un mot dans le cahier de textes ou de liaison.
  - MS-GS : lundi – jeudi de 16h30 à 17 h 30.
  - GS-CP : lundi - mardi – jeudi de 16h30 à 17h00 et le vendredi de 13 h à 13 h 30.
  - CE1-CE2 : lundi – jeudi de 16h30 à 17 h 30 et le jeudi de 13 h à 13 h 30.
  - Classe de CE2/CM1 : lundi et jeudi de 16h30 à 17h30
  - Classe de CM2 : mardi – jeudi de 16h30 à 17h30

### **7-bilan de la coopérative scolaire :**

Les comptes de la coopérative scolaire ont été vérifiés par Mme Gulinot et Mr Serdan que nous remercions.

Le solde début septembre est de 4078 euros. Sur 110 familles, 100 familles ont participées (soit 2030 €). Les dépenses essentielles du début de l'année ont été pour les ateliers cuisine.

La participation de l' APEM à la classe de découverte n'est pas comptée dans le solde (2000 euros) ainsi que la participation prévue de la coopérative scolaire (720 € à déduire).

### **8- Questions diverses :**

1<sup>ère</sup> question : il est dommage de ne pas trouver de personne pour l'étude surveillée du soir. Peut-on faire passer un message dans le prochain bulletin municipal pour recruter un éventuel volontaire ?

La mairie accepte de faire paraître un mot sur le bulletin municipal. L'équipe enseignante accepte de mettre des affiches à l'école, afin de solliciter les personnes intéressées pour surveiller l'étude.

2<sup>ème</sup> question : une personne extérieure vient importuner les enfants au grillage de l'école. L'accès au stade de football peut-il être condamné pendant la journée ?

La gendarmerie a été prévenue de cette présence et surveille ladite personne qui a été convoquée par la gendarmerie. La mairie précise que la fermeture du stade ne sert à rien car les personnes à pied peuvent passer.

Les gendarmes doivent rendre visite à la directrice de l'école prochainement. Les enseignantes vont prévenir les élèves de ne pas parler aux inconnus. La mairie demande à être prévenue si cette personne revenait autour de l'école. L'équipe enseignante précise toutefois qu'il faut relativiser les propos des enfants qui ne sont pas toujours conformes à la réalité.

3<sup>ème</sup> question : est-il possible de renouveler un petit mot dans le cahier de liaison des enfants pour la commémoration du 11 novembre ?

L'équipe enseignante avait déjà prévu de faire un travail avec les élèves afin de les sensibiliser sur cet événement. Une affiche sera apposée à l'école et un mot sera mis dans les cahiers de liaison.

4<sup>ème</sup> question : les travaux prévus à l'école. Le projet du préau a été remis en forme pour conserver les aires de jeu de football. Les éléments qui empêchaient la surveillance des élèves ont été supprimés. Des arbres seront replantés.

Les travaux Préau-Cour avancent normalement. Le permis de construire devrait être déposé courant décembre 2011, après que le coût ait été validé par le Conseil Municipal.

Séance levée à 20 h.

Signatures :

Président du conseil :

Représentant des Parents d'élèves :

M. le Maire :